



Commune de Montalet-le-Bois

PLAN DE ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

Maître d'ouvrage

COMMUNAUTE URBAINE GRAND
PARIS SEINE ET OISE

Bureau d'études

Verdi Ingénierie

VERDI

Dessiné par :
NH

Vérifié par :
NH

Approuvé par :
SDA

N° d'affaire :
03-01546

Date	Indice	Modification
17/06/2019	0	Première Version
06/08/2019	1	Deuxième Version
17/01/2024	2	Mise à jour après enquête publique

Légende

Zone d'expansion du ruissellement (avec largeur en m)

Limites communales

Zonage pluvial :

Règlement de gestion pluviale (cas général) :

Gestion avec infiltration à la parcelle ou rejet à 1/s/ha (1 l/s si parcelle < 1ha)

pour l'occurrence de pluie 20 ans

Réseau pluvial

• puits

• regard

— réseau pluvial